

Les 4 saisons de Longvilliers

N° 15-Hiver 2025



Le printemps est proche, pensez à commander votre composteur gratuit auprès du Sictom et dans quelques mois, vous aurez un très bon compost à déposer sur vos plantes, arbustes et/ou potager!

Chaque foyer peut être équipé gratuitement.

Vous pouvez en faire la demande via le site internet www.sictomregionrambouillet.com ou en scannant le QR code sur l'affiche jointe.

Pour info, le compostage permet de réduire d'environ 30% le volume de vos déchets de la poubelle des ordures ménagères et ainsi de limiter les impacts sur l'environnement!

Que mettre dans un composteur ?

50 % déchets humides (verts/mous/humides : Azote)

- Épluchures de fruits et légumes (y compris les agrumes)
- Marc de café et sachets de thé
- Fruits et légumes abîmés
- Coquilles d'œufs broyées
- Fleurs coupées, plantes d'intérieur
- Tonte de pelouse (en petite quantité)

50 % déchets secs (bruns/durs/secs : Carbone)

- Petites branches, brindilles
- Broyat de bois, de taille de haie
- Feuilles mortes
- Papiers kraft
- Cartons bruns (rouleaux de papier toilette)
- Essuie-tout
- Papiers journaux
- Boîtes d'œufs découpées (en carton sans les étiquettes)

Les bonnes pratiques pour réussir mon compost

- Je dépose les biodéchets coupés en morceaux
- J'équilibre les apports des matières sèches et des matières humides
- Je recouvre mes apports d'une poignée de matière sèche
- Je brasse mon compost pour l'aérer au maximum
- Je vérifie l'humidité (ni trop sec, ni trop humide)

Comment utiliser le compost ?

Après 3 à 4 mois, le compost peut servir de paillage (2 à 4 cm d'épaisseur). Disposé au pied des plantes, il protège la structure du sol, garde la terre humide et évite les mauvaises herbes.

Au bout de 10 à 12 mois, le compost est arrivé à maturité. Il est prêt à être utilisé comme fertilisant. Il est homogène et s'émiette facilement. D'un beau brun foncé, il sent bon la terre de la forêt.

Conseils d'utilisation !

En rempotage : 1/3 de compost pour 2/3 de terreau

Pour le jardin : Épandre en surface entre les rangs de légumes, au pied des arbres et des plantes vivaces...

Ce travail s'accomplit grâce à un extraordinaire réseau d'êtres vivants (micro-organismes, insectes, lombrics...) qui collaborent étroitement à transformer toute matière organique!

Pensez y et votre jardin/potager vous dira "merci"!

*crédit photo : Sictom Rambouillet



Équipez-vous facilement !

1 composteur gratuit par foyer

FORMULAIRE DE DEMANDE

Rendez-vous sur notre site internet

www.sictomregionrambouillet.com



Inondations dans les Yvelines

Les tempêtes Kirk (80mm d'eau soit 80 litres/m²) et Leslie (40mm) d'octobre 2024 ont impacté notre département, avec des dégâts importants sur les communes du Sud Yvelines plus particulièrement.

Les ouvrages d'art ont souffert : Bullion (pont vers les Carneaux), Bonnelles (pont du Moulin Coleau), Longvilliers (pont de la Bâte)... leur restauration se chiffrera en millions d'€.

Les habitant.es scrutent la météo avec inquiétude, la nappe phréatique étant bien pleine ; les inondations laissent des traces dans la population, les souvenirs perdus, des vies chamboulées, des contraintes financières...

Il vaut mieux investir dans la prévention que réparer les dégâts : pour 1€ investi dans la prévention, c'est 8€ d'économisés dans les réparations, sans parler des dommages psychologiques et physiques supportés par les habitant.es qui peuvent être évités.

Ces épisodes de fortes pluies sont amenés à se répéter à l'avenir, du fait du changement climatique, tout comme les canicules et les sécheresses. L'adaptation est indispensable.

Les inondations proviennent bien évidemment des chutes d'eau très importantes dans un temps limité, des crues des nombreux cours d'eau de nos villages, et des eaux de ruissellement tant agricoles que forestières. L'urbanisation et l'étalement urbain sont également des facteurs d'aggravation de l'imperméabilisation des sols, et donc du ruissellement rapide, sans oublier l'agriculture qui doit se questionner sur ses pratiques.

* La réhabilitation des haies peut être un des outils pour lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement très rapide des eaux de surface ; elles permettent :

- La conservation de la biodiversité
- La protection des animaux d'élevage et des cultures
- L'augmentation des rendements agricoles
- Le stockage du carbone et la production de bois
- La stabilisation et l'enrichissement des sols
- La régulation des inondations et l'épuration des eaux

La restauration ou la création de mares, la préservation des marais et zones humides sont aussi des outils à ne pas négliger, ils et elles font office d'éponge naturelle.

Les arbres sont également utiles par leur consommation quotidienne d'eau (200l/jour pour un saule pleureur ou un chêne, 500l/jour pour un peuplier...) sans oublier leur stockage de carbone et le rafraîchissement de l'air.

* L'entretien des rivières par les riverains est aussi un élément permettant de réduire l'impact des crues : les propriétaires sont les garants de bon équilibre des cours d'eau (en retirant les embâcles qui obstruent les cours d'eau), en assurant une bonne tenue des berges (plantation d'arbres adaptés, élagage...)

* Le Parc Naturel Régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse travaille depuis longtemps pour limiter les inondations par la préservation des milieux naturels : Les zones humides, la renaturation des cours d'eau (travaux sur l'Yvette : tracé du cours d'eau replacé en fond de vallée et redessiné selon des courbes naturelles pour restaurer toutes les fonctions écologiques d'origine, notamment la capacité à prévenir les inondations à l'aval), la réorganisation des écoulements dans les fossés agricoles... ils permettent de limiter les impacts des ruissellements.

Mais le PNR n'a pas vocation à prendre la compétence du ruissellement.

* Les acteurs du territoire ont lancé les « assises de l'eau » pour trouver une gouvernance qui prenne en charge ce sujet oublié des politiques publiques. Des villes pilotes ont été désignées, la restitution des assises devrait avoir lieu fin Juin 2025. Monsieur le Président du Conseil Départemental a affirmé que « des solutions de court terme et pas forcément onéreuses existent (...) le département entend faire vite car simple ». Nous devrions avoir cet été des propositions de travaux, des solutions, pour éviter que ces catastrophes ne se renouvellement sur notre territoire.

La loi ZAN (Zéro Artificialisation Net) de 2021, une trajectoire pour 2050, a pour but de protéger les espaces naturels et limiter l'artificialisation des terres agricoles.

Protéger les espaces naturels, c'est protéger la biodiversité, c'est permettre à la nature de s'adapter au changement climatique, c'est nous permettre de supporter les aléas climatiques auxquels nous devons faire face.

La lutte contre les inondations est l'affaire de tou.tes, État, Région, département, commune, et citoyen.nes.

Sources : Office Français de la Biodiversité, Toutes les Nouvelles 5 février 2025, Le guide pratique du riverain, Le site du PNR

P. Millot

Démarchages frauduleux à domicile > Adoptez les bons réflexes



AYEZ LES BONS RÉFLEXES

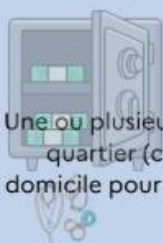
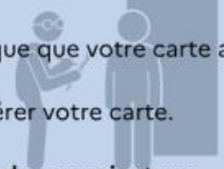
Les seniors sont la cible privilégiée des escrocs. Plusieurs façons de procéder ont été identifiées au cours de ces derniers mois dans les Yvelines.

VOL AU COURSIER

Vous recevez un appel d'une personne prétendant être votre conseiller bancaire. Il vous indique que votre carte a été piratée et que vous faites l'objet de virements frauduleux.

Le faux banquier vous demande votre code à 4 chiffres et envoie un coursier pour récupérer votre carte.

Ne donnez jamais votre carte, vos coordonnées bancaires, votre code à qui que ce soit quels que soient ses arguments.



VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

Une ou plusieurs personnes se présentent à votre domicile et prétendent que des incidents ont eu lieu dans votre quartier (cambriolage fuite de gaz, panne électrique...). Ces individus vous demandent d'entrer dans votre domicile pour effectuer des contrôles. Pendant que l'un d'entre eux détourne votre attention, le second procède à la fouille rapide des pièces de votre habitation et dérobe vos biens.

Ne laissez jamais entrer un inconnu dans votre domicile.

Ne l'informez pas sur la possession d'objets de valeur et contactez immédiatement le 17.

MESSAGES FRAUDULEUX

Vous recevez des messages sur votre téléphone portable contenant un lien, vous indiquant la livraison d'un colis ou le renouvellement d'une carte (carte vitale, carte nationale d'identité, carte de fidélité...).

Il vous est demandé de cliquer sur un lien pour obtenir plus d'informations.

Ne cliquez pas sur les liens présents dans les SMS que vous recevez.

Vos données personnelles sont ensuite récupérées puis détournées.

L'escroquerie pouvant parfois aboutir à une usurpation d'identité.



RETRAIT D'ARGENT LIQUIDE

Une personne vous observe ou vous distrait lorsque vous composez votre code à 4 chiffres sur l'automate. Il dérobe ensuite votre carte bancaire ou les coupures sortant du distributeur.

Lors d'un retrait bancaire, soyez attentif à votre environnement, ne vous laissez pas distraire.

En cas de doute, abandonnez votre opération et contactez le 17.



**EN CAS DE COMPORTEMENT
SUSPECT, COMPOSEZ LE 17**



Gendarmerie
nationale

POLICE NATIONALE





Envie de suivre une formation de Premiers Secours Citoyen (PSC1) afin d'apprendre sur une journée les gestes qui sauvent une vie?

Lors de cette formation, vous apprendrez les gestes de premiers secours et saurez comment réaliser un massage cardiaque, mettre en place une position latérale de sécurité (PLS) ou réagir face à une brûlure, un malaise, une obstruction des voies aériennes, etc.

Aucun de ces gestes ne s'improvise vraiment, d'où l'importance d'apprendre les bons comportements à adopter face à une personne en détresse afin de lui sauver une vie et/ou lui donner plus de chance de rester en vie avant l'intervention des secours.

Pour le 1^{er} semestre 2025, celles ci auront lieu les :

- 23 mars 2025
- 27 avril 2025
- 11 mai 2025
- 15 juin 2025



au centre de secours de St Arnoult en Yvelines 18, rue Jean Moulin - Saint Arnoult en Yvelines

Les inscriptions et règlements se font en ligne sur :

<https://formation.udspy.fr/>

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le secrétariat de l'UDSPY Section secourisme au 01 30 62 05 68

Formateur : Mr Patrice Picard (membre confirmé "en section secourisme")

S. Carrico

Connaissez vous les avantages du Pass Destination? (nouvelle application gratuite disponible sur IOS et Android)

Bénéficiez de 15% de réduction minimum dans plus de 100 sites touristiques, culturels, sportifs et de loisirs valable sur les Yvelines et les Hauts de Seine.

La nouvelle application permet d'accéder à la liste complète des sites partenaires tout en pouvant les localiser grâce à une carte interactive et la réduction proposée s'adresse aussi bien au détenteur du Pass qu'à ses accompagnants mineurs, dans la limite de 4 personnes.

Châteaux, monuments, musées, zoo, maisons d'artistes, activités de pleine nature, activités sportives... Le nombre de partenaires du Pass Destination ne cesse d'évoluer, pour un lot de surprises et des expériences toujours renouvelées !

Et ce n'est pas tout ! Festivals, événements, expositions, spectacles... de nombreux bons plans et offres flash sont à découvrir tout au long de l'année. L'occasion parfaite de soutenir les événements locaux et l'art sous toutes ses formes !

Toutes les informations du Pass Destination sont à retrouver sur les sites de Destination des Yvelines et/ou des Hauts-de-Seine : www.destination-yvelines.fr et <https://destination.hauts-de-seine.fr/>



S Carrico

* crédit photo : Yvelines département

Le Bureau Mobile de l'Étincelle
pour l'accueil des femmes victimes de violences
prend la route des Yvelines

Permanences mars 2025

04/03/2025 – 10h-12h Saint Arnoult-en-Yvelines 10 rue de Guhermont	04/03/2025 – 14h-16h Bonnelles rue du Mail-Parc de la Mairie	05/03/2025 – 10h-12h Port-Marly 1 avenue Simon Vouet
06/03/2025 – 10h-12h Mantes-la-Jolie Parking de l'Hôpital	06/03/2025 – 14h-16h Magnanville 61 rue de Pincevins	11/03/2025 – 10h-12h Hardricourt 18 rue Guillaume de Beaumont
11/03/2025 – 14h-16h Cresprières Place de l'Église Parking en face de l'église	12/03/2025 – 10h-12h Tacoignières 44 ter Grande Rue Foyer Rural	13/03/2025 – 10h-12h Le Chesnay-Rocquencourt 2 place de l'Hôtel de Ville Parvis de la Mairie
18/03/2025 – 10h-12h Bonnières-sur-Seine 1 rue Valère Haegeman	18/03/2025 – 14h-16h Rosny-sur-Seine 8 rue Deihan Maison de Services	19/03/2025 – 10h-12h Dampierre-en-Yvelines 8 rue de la Grand Vigne Foyer rural
19/03/2025 – 14h-16h Cernay-la-Ville Allée de l'Ancien Lavoir Parking de la salle Municipale	20/03/2025 – 10h-12h Beynes Place 8 Mai 1945 – devant la Mairie	20/03/2025 – 14h-16h Aubergenville 25 route de Quarante Sous
25/03/2025 – 10h-12h Raizeux Zroute des Ponts	25/03/2025 – 14h-16h Rambouillet Parking de l'Hôpital En face du pavillon n°12	26/03/2025 – 14h-16h Chambourcy Parking du Centre Cial Carrefour Point location / Relais Collis
27/03/2025 – 10h-12h Chevreuse 45 bis rue de Rambouillet Parking de la Maison des Associations	27/03/2025 – 10h-12h Trappes 22 rue Maurice Ravel Parking de l'Espace 1901 Maison des Associations	

Accueil téléphonique au **0610 407 407**
etincelle@chrs-equinoxe.fr

VOUS HABITEZ LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RAMBOUILLET TERRITOIRE ? VOUS N'AVEZ PAS OU PLUS DE MEDECIN TRAITANT ?




En remplissant un formulaire papier disponible auprès d'un **professionnel de santé du territoire** (pharmaciens, médecins, infirmières, kiné, podologues)

A défaut en adressant un mail à : rechercheMT@cptssy.fr



En remplissant ce formulaire en ligne

Le saviez vous?

La Région Île-de-France organise auprès de tous les franciliens une enquête publique* **du 28 février au 31 mars 2025**, baptisé "Le Plan des mobilités en Ile de France - **En route vers le bas carbone**".

*Elle a pour objectif de répondre aux besoins des Franciliens en matière de déplacements à l'horizon 2030 et de placer la mobilité en Île-de-France sur la voie du bas carbone.

Arrêté par la Région le 27 mars 2024, le Plan des mobilités succède au Plan de déplacements urbain d'Île-de-France de 2013. Il fixera la **stratégie régionale en matière de mise en œuvre et d'exploitation des projets de transports et de mobilités jusqu'en 2030**, pour répondre aux besoins des Franciliens et placer la mobilité en Île-de-France sur la voie de la neutralité carbone.

L'objectif ? Une Région zéro carbone en 2050_

Pour cela, ce document structurant implique tous les acteurs de la mobilité : [Île-de-France Mobilités](#), les collectivités territoriales, les Franciliens, mais aussi les opérateurs de transports de voyageurs et de marchandises.

Ambitieux sur le plan environnemental, **le Plan des mobilités en Île-de-France vise notamment à l'horizon 2030 :**

- La réduction d'un quart des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements,
- La baisse de la concentration de divers polluants sous les valeurs réglementaires,
- L'amélioration de la sécurité routière et la réduction de moitié des accidents de la circulation.

Pour y parvenir, le Plan des mobilités en Île-de-France favorisera **l'évolution des usages et des habitudes des Franciliens en matière de mobilité** ainsi que la **conversion du parc de véhicules vers des énergies bas carbone**.

Pour ce faire, il prévoit notamment :

- La baisse de 15 % des déplacements en voiture et en 2 roues motorisés,
- L'augmentation de 15 % de la fréquentation des transports collectifs,
- Le triplement du nombre de déplacements à vélo d'ici 2030, soit 1,6 million de déplacements quotidiens à vélo supplémentaires,
- La poursuite de la dynamique de l'utilisation des transports en commun par le plus grand nombre,
- L'augmentation de la part de véhicules électriques sur les routes en Île-de-France pour atteindre 20 % en 2030,
- Le développement du covoiturage, notamment dans les territoires peu denses et faiblement desservis par les transports collectifs.

Si vous souhaitez participer à cette enquête, sachez que vos contributions peuvent être déposées en ligne, par écrit dans les 33 lieux de permanence, au siège de la région Île-de-France, par courrier, par mail, ou lors de la réunion publique du 13 mars.

Plus d'infos RDV sur le site <https://www.iledefrance.fr>

S Carrico

A tous les usagers de l'autoroute A10 proche de Longvilliers, vous avez forcément aperçu une zone de travaux sur un tronçon d'environ 1,5 km à la hauteur de la commune d'Angervilliers, dans l'Essonne.

Sans le savoir vraiment, vous êtes témoins d'une 1ère mondiale sur cette autoroute !

En effet, depuis le début de l'année 2025, les équipes de Vinci Autoroutes se relayent pour mettre en œuvre le projet "Charge as you drive"*

*Le projet « Charge as you drive » consiste à installer des bobines émettrices sous la chaussée de la voie de droite, habituellement empruntée par les poids lourds. Celles-ci émettront un champ électromagnétique. Sous les poids lourds électriques (cible principale de l'expérimentation), des bobines réceptrices capteront ce champ électromagnétique et le transformeront en électricité pour alimenter le moteur et recharger les batteries en même temps. Le but est de réduire la taille et le poids des batteries installées dans les véhicules. A la clef : plus d'autonomie et des temps de recharge plus courts, mais aussi un moindre coût à l'achat de ces véhicules.

Véritable avancée en matière de décarbonation des transports longue distance, la recharge dynamique par induction arrive aujourd'hui à maturité industrielle. Elle fait l'objet de nombreuses expérimentations à travers le monde, notamment en Israël, en Allemagne, en Italie et en Suède.

Les travaux d'installation des bobines à induction sous la chaussée vont se poursuivre jusqu'en avril 2025. Les roulages des véhicules prototypes pourront alors être organisés sur cette portion d'autoroute, en conditions réelles de circulation. Une fois actives, elles alimenteront en énergie électrique les 4 véhicules équipés de bobines réceptrices qui seront utilisés lors de cette expérimentation : un poids lourd, un véhicule utilitaire, une voiture et un car (véhicules prototypes).

**Consortium piloté par VINCI Autoroutes, en collaboration avec Electreon, VINCI Construction, l'Université Gustave Eiffel et Hutchinson*

C'est peut être la solution pour décarboner le secteur des transports et de la logistique!

Le secteur des transports représente un tiers des émissions de gaz à effet de serre et près de 9 marchandises sur 10 sont transportées par la route. L'électrification des poids lourds représente donc un défi majeur ! Déployée à grande échelle, la recharge dynamique par induction permettrait de réduire significativement les émissions de CO2, par rapport aux poids lourds devant se recharger sur des bornes, et qui devront embarquer de très grosses batteries. Cette technologie peut contribuer à réduire le recours aux matières premières nécessaires à la fabrication de ces batteries (lithium, nickel, cobalt) et à limiter les émissions de CO2 liées à leur conception.

Un beau projet à suivre...



Source et Crédit photo : Vinci Autoroutes

S Carrico

Important communiqué de Vinci Autoroutes: Nous vous informons que des emails frauduleux usurpant notre logo et raison sociale circulent.

Aucune fuite de données n'est à déplorer et VINCI Autoroutes a déposé plainte. Un certain nombre d'entre eux promet par exemple le gain de kit d'urgence ou de dépannage.

Nous vous demandons de ne pas répondre à ces emails frauduleux et à ne pas cliquer sur les liens ou pièces jointes qu'ils pourraient contenir. En effet, les pirates à l'origine de ces emails essaient de collecter vos informations personnelles, et notamment des données bancaires.

VINCI Autoroutes ne vous demandera jamais de communiquer ou de mettre à jour vos mots de passe ou numéros de carte bancaire par email.

Si vous recevez l'un de ces emails, nous vous invitons à le signaler sur la plateforme gouvernementale <https://www.signal-spam.fr/>

Nouvelle numérotation des lignes de bus

À partir du 3 mars 2025

Changement de numérotations des lignes de bus en Centre et Sud Yvelines !

Pour vous aider à mieux vous repérer sur le réseau francilien, IDF Mobilités renumérote les lignes régulières et scolaires de Centre et Sud Yvelines afin de permettre :

- Une meilleure connexion aux pôles d'activités
- Une simplification de l'offre de bus
- Un déploiement de bus de soirée en gare de Rambouillet pour faciliter vos déplacements !

Lignes régulières et scolaires

Vos lignes régulières sont renumérotées avec le préfixe "« 53 » ou « 78 », vos lignes scolaires avec le préfixe « 52 ».

23	➔	5333	ROCHEFORT-EN-YVELINES École <> ABLIS Rue de Boinville
Express 10	➔	7810	RAMBOUILLET <> Gare de DOURDAN
29	➔	5269	Gare de DOURDAN <> BULLION Moutiers
39-07A	➔	5252	SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES Mairie <> BONNELLES Collège des Trois Moulins
39-07B	➔	5253	LONGVILLIERS Le Petit Plessis <> BONNELLES Collège des Trois Moulins



Rentrez plus tard en toute sécurité, nos bus vous accompagnent !

Avec le service Bus de Soirée, déplacez-vous le soir depuis la gare de Rambouillet :

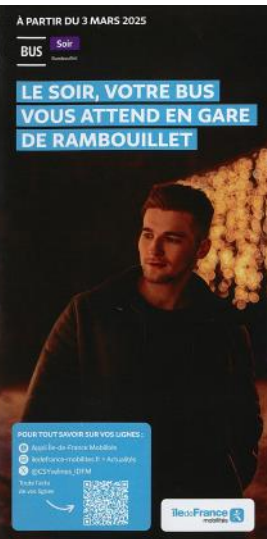
- Sans réservation, un départ toutes les 30 min vers l'ensemble des arrêts de la commune de Rambouillet.
- Une connexion avec le train N et le TER en provenance de Paris, du lundi au vendredi de 22h à minuit et le samedi de 21h à minuit (hors jours fériés).

BUS		Soir	
EN GARE DE RAMBOUILLET			
DU LUNDI AU VENDREDI (HORS JOURS FÉRIÉS)			
Arrivée du train N	21:41	22:11	22:41
Arrivée du TER	21:42	-	22:45
Départ Bus de soirée	21:50	22:20	22:50
LE SAMEDI (HORS JOURS FÉRIÉS)			
Arrivée du train N	20:41	-	22:41
Arrivée du TER	20:45	-	22:45
Départ Bus de soirée	20:50	21:20	21:50

MODE D'EMPLOI

1. À la gare de Rambouillet, je monte dans le bus.
2. Je valide mon titre de transport.
3. J'indique au conducteur mon arrêt de descente.
4. Le conducteur adapte son itinéraire en fonction des demandes des voyageurs.

Ce service fonctionne sans réservation et tous les titres de transport du réseau Ile-de-France Mobilités sont acceptés.



Nouveau bus de soirée en gare de Rambouillet

Il desservira les points d'arrêt de Rambouillet et est accessible sans réservation **toutes les 30 minutes** de **22h à minuit du lundi au vendredi** et de **21h à minuit le samedi**.

S Carrico

Tous Cyclistes en Yvelines !

Le Département des Yvelines, avec la participation du Comité départemental de vélo, organise le samedi 8 mars des randonnées « Tous Cyclistes en Yvelines ! » :

- 4 parcours Route tout public : 50 kms, 60 kms, 85 kms, 105 kms
- 1 parcours VTT : 53 kms
- 1 parcours 100% féminin de 50kms, encadré par le club VCESQY TEAM VOUSERT

Départ groupé à 12h30 pour les parcours Route et VTT et à 12h45 pour le parcours féminin, le tout en présence de Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France, de Thomas Voeckler et Sandy Casar, ambassadeurs ASO, et des élus départementaux et locaux.

L'inscription à ces randonnées vélos est totalement gratuite mais obligatoire, quels que soient les parcours. Rendez-vous sur le site internet du Comité départemental de vélo.



Dans le cadre du Paris-Nice, le Département des Yvelines, avec la participation du Comité départemental de vélo, organise des randonnées :

TOUS CYCLISTES EN YVELINES !

Samedi 8 mars
LE PERRY-EN-YVELINES

Rue de Paris / rue de l'Abreuvoir

En présence de Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, de Thomas Voeckler et Sandy Casar, ambassadeurs ASO et d'élus départementaux et locaux.		
4 parcours Route 50 kms / 60 kms / 85 kms / 105 kms Départ groupé à 12h30	1 parcours VTT 53 kms Départ groupé à 12h30	1 parcours 100% féminin 50 kms Encadré par le VCESQY Team Vousert. Départ donné à 12h45

INSCRIPTION GRATUITE OBLIGATOIRE, QUELS QUE SOIENT LES PARCOURS.
Rendez-vous sur : <https://tvcv-78.fr/yvelines>



S Carrico

Comment je fais pour éviter LES INCENDIES DE BATTERIES ?

Les batteries rechargeables au lithium sont partout. De la lampe de poche à la berline électrique, elles ont révolutionné nos modes de vie par leur grande capacité de stockage dans un faible volume. Mais elles présentent aussi des risques spécifiques qu'il faut connaître.

À faire



Je surveille l'état de la coque de mes batteries.
Si elle est endommagée, cela peut provoquer des fuites toxiques ou des incendies.

Pour remplacer une batterie défectueuse, je respecte les recommandations du constructeur de l'appareil.



Si mon appareil fume, je m'en éloigne.

Un emballement thermique a peut-être commencé dans la batterie. La température va alors monter, jusqu'à l'incendie voire l'explosion.



Je m'éloigne de la flamme et des fumées toxiques.

Je ne tente pas d'éteindre l'incendie, ce serait peine perdue et cela me mettrait en danger.



Si mon appareil prend feu, je ferme les portes et j'appelle les pompiers en composant le 18 ou le 112.

À ne pas faire

Je ne laisse pas un appareil en charge au-delà du temps nécessaire.
J'utilise comme chargeur uniquement le modèle fourni à l'origine. J'évite de charger sans surveillance, notamment toute la nuit.



J'évite de garder dans ma poche de pantalon un appareil électronique bon marché — par exemple, une cigarette électronique.
En cas d'emballement thermique, je risque de graves brûlures.



Je ne stocke pas des batteries ou un appareil en charge n'importe où. Des objets inflammables à proximité ? Présence d'un détecteur de fumée ? Si le feu se déclençait, condamnerait-il une issue de secours ? Choisissez un endroit sec et tempéré, qui peut être isolé en cas d'incendie.

Je ne garde pas un appareil défectueux avec batterie. S'il chauffe même à l'arrêt, s'il gonfle bizarrement, s'il dégage une odeur suspecte ou s'il fuit... S'il ne peut être réparé, des stockages spéciaux l'accueilleront en déchetterie.



Je ne cherche pas à sauver mon appareil.
Je quitte la pièce où il se trouve.

Source : Fondation MAIF

Rochefort-en-Yvelines

CONCERT BAROQUE

Giardino musicale

Haendel, Vivaldi, Bach, Telemann

Eva Harmuthová *hautbois baroque, flûte à bec*
Emmanuelle Huteau *basson baroque, chant*
Jérôme Brodin *clavecim*

Église St Gilles de Rochefort-en-Yvelines

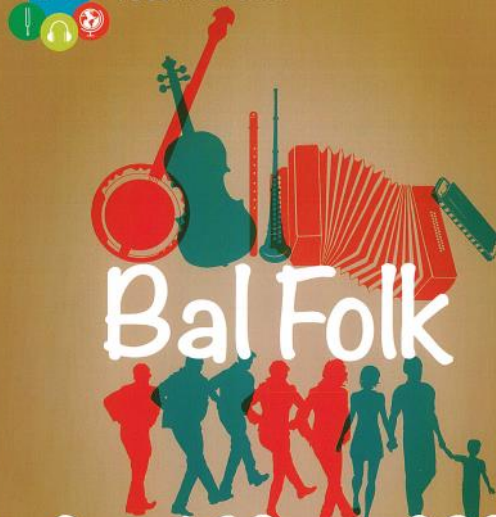
Samedi 8 mars 2025 – 20h

20 €, 15€ adhérents SHR -18 ans gratuit



Renseignements et réservations par SMS au 06 34 32 07 73
ou par mail : shrey78730@gmail.com

EML ECOLE DE MUSIQUE DE LIMOURS
VOUS PROPOSE :



Bal Folk

Samedi 29 mars 2025
20h30 "La Grange" à LIMOURS

animé par Balivernes et Electrons Libres
avec la participation des élèves de l'EML

Tout public & Entrée libre. "La Grange" Place du Gymnase 91470 Limours
Renseignements sur www.emlimours.fr ou au 01 64 91 05 93

EML - Ecole de Musique de Limours
Le Studio - 1, rue Michel Berger - 91470 - LIMOURS



112

Que dire lors d'un appel d'urgence ?

- Renseignez **un numéro de téléphone**
- Renseignez **l'adresse du lieu d'intervention**
- **Précisez les motifs** de votre appel
- Indiquez le **nombre** de victimes et leur **état**

